

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 950 promulguant le décret n° 50-1052 du 17 août 1950 relatif aux marchés passés par les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer.

n° 950

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
21 septembre 1950

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1950

Date du numéro
30 septembre 1950

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 18-14. rendue applicable à la colonie par décret, du 18 juin 1881

Vu le décret n° 50-1052 du 17 août 1950 relatif aux marchés passés par les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer sur le régime financier,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué, dans le territoire de la Côte française des Somalis le décret n° 50-1652 du 17 août 1950 relatif aux marchés passés par les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer sur le régime financier. Art. 2.— Le présent arrêté serti enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N. SADOUL.